

Coronavirus :

Compte rendu audioconférence avec la direction le 27 mars 2020

Cette audio conférence s'est déroulée aujourd'hui de 16h à 16h45 en présence de la directrice départementale, du directeur adjoint, de la chargée missions supports, des représentantes des trois Organisations Syndicales du département.

La direction nous informe qu'il n'y a pas de nouvelle contamination. Elle rappelle à nouveau tous les gestes barrières essentiels que ce soit dans le cadre professionnel ou personnel.

Elle souhaite que tous les agents qui viennent sur les sites, travaillent dans les meilleures conditions possibles.

FO demande s'il n'y a pas une erreur quant au nombre d'agents affectés sur le département sur le dernier tableau, à savoir 252. En effet, le TAGERFIP 2019 était de 247 et que 2 emplois ont été supprimés au 1er janvier 2020. La direction répond que le chiffre de 252 correspond au nombre d'agents réel.

Actuellement, **54 agents** sont présents dans les sites.

122 agents sont placés en Autorisations Spéciales Circonstances particulières.

Il y a **43 télétravailleurs** sur le département.

15 nouveaux PC vont être déployés. La direction explique que tous les PC font l'objet d'une désinfection et d'une procédure spécifique respectant les gestes barrières pour les donner ou les récupérer.

FO évoque le mail du DG relatif à l'ajout des missions des SPF dans le plan de Continuité d'Activité à compter du 1er avril. FO souhaite savoir combien d'agents devront être mobilisés sur les activités. La direction répond que les agents concernés ont déjà été rappelés et que le strict minimum sera présent sur site.

Un agent de l'enregistrement a d'ores et déjà rejoint le service dès aujourd'hui car cette mission n'est pas éligible au télétravail.

Question est posée sur le nettoyage du SPF qui n'a pas été fait depuis le confinement. La direction répond que la femme de ménage titulaire était absente avant le confinement et que sa remplaçante n'a pas pu venir.

Elle précise que le service était fermé mais que le ménage reprendra lundi. De plus, il sera demandé aux agents d'identifier leur bureau avec des post-it afin que ceux-ci soient nettoyés.

FO souhaite à nouveau évoquer l'opportunité de ne faire la DDR3 une fois par semaine. La direction répond que les PC portables vont être configurés afin que les agents puissent accéder à leur poste

professionnel mais également au poste dédié à la DDR3, permettant de la faire à distance. La direction ajoute qu'elle n'exclut pas la possibilité d'une DDR3 hebdomadaire.

FO évoque le déploiement de MEDOC Web et la possibilité d'arrêter MEDOC à distance. La direction répond que ce processus a été mis en place cette semaine, elle n'a pas de retour des télétravailleurs mais comme le dicton le dit « pas de nouvelle... ».

Concernant les repas, lors de la dernière audio conférence, la DG a évoqué la possibilité de faire des paniers repas. Cette solution semble peu viable sur Chaumont. FO rappelle sa revendication en matière de dédommagement pour tous les collègues de Chaumont amenés à venir sur leur lieu de travail durant la période de confinement. La direction fera remonter la demande.

FO demande quelle attitude la DG va adopter lorsque des agents en possession d'un report de congés 2019 et ne pourront pas les poser avant la fin des vacances de printemps. La direction fait également remonter cette question.

FO demande si la direction a de nouvelles informations concernant la campagne IR. Pour l'instant, des pistes de réflexion sont en cours mais il semblerait que celle ci ne soit pas repoussée.

Un syndicat évoque la possibilité pour un agent en confinement actuellement et ne travaillant pas sur des missions non prioritaires de revenir au travail. La direction répond qu'elle peut se faire connaître. FO est intervenue car la règle aujourd'hui est de préserver au maximum les agents en restreignant leur présence sur les sites. Le confinement reste la solution pour éviter l'épidémie.

Question a été posée sur la situation d'un agent dont le conjoint présente une pathologie et qui ne souhaite pas venir travailler afin de le protéger. La direction répond que cet agent est placé sur des missions prioritaires et que sa situation a été transmise au médecin de prévention, seul habilité pour prendre une décision.

FO a souhaité réagir en évoquant l'inquiétude générale des agents quant à leur proches, inquiétude complètement légitime, mais a ajouté que le service évoqué connaît une situation particulièrement tendue empêchant d'organiser un relais constant des agents qui sont déjà très fatigués.

RAPPEL :

*Il est indiqué qu'en cas de suspicion, il vous est demandé d'avertir votre chef, de rester chez vous et éventuellement avertir le médecin de prévention : **Veronique.Robin@finances.gouv.fr**
Attention, le Dr Robin est fortement sollicité, elle fait le maximum et ne répondra pas forcément immédiatement.*

*Tous les agents DDFiP peuvent accéder la plate forme d'écoute et de soutien téléphonique de la DGFIP
Le service est accessible via <https://www.pros-consulte.com/>, via l'application smartphone ou encore directement en composant le Numéro vert agent: **0805 230 809** ou le numéro vert encadrant: **0805 230 416***

Une nouvelle audio conférence se tiendra dans le courant de la semaine prochaine.

N'hésitez surtout à me faire remonter comme vous l'avez fait depuis le début, toutes les difficultés, les questions, les remarques soit :

- par mail rsugneau@sfr.fr
 - par téléphone 06.87.82.27.58
-